

Réf: Dossier 448684

## Avis de constitution

### SOCIETE « PHIKO-COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 669,  
Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15//09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHIKO-COMMUNICATION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSFERT D'ARGENT
- VENTES D'ARTICLES COSMETIQUES
- PRESSING
- TRANSPORT DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prises en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement ,toutes opérations financières, commerciales, industrielles,mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 669,  
Ilot 63

Dirigeant(s) M DJE ISAAC PHIKO JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05286 du 31/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66798/GTCA/RC/2025 du 31/10/2025

